



NUMERICABLE ECHANGE DE BOX FACTURE

Par **jacqueline94**, le **06/01/2016** à **09:36**

Bonjour, cliente chez numericable depuis 6ans, probleme de box qui est maintenant obsolète, apres plusieurs appels au service client car souvent pas de tv, phone et internet, je rends mon ancienne box a la boutique a Vitry sur seine, donc nouveau abonnement, le vendeur me dit que je n aurais quel abonnement a payer et sur ma facture de janvier l on me compte 60euros d échange de box, depuis aucun avenant a mon ancien contrat, je voudrais juste savoir si cela est légal car apres plusieurs appels au service client toujours la meme réponse cela est légal, et n aurais pas eu ces frais si j avais repris le mme modem mais vu qu il n existe plus.j ai fais opposition sur le prelevement de janvier, crois vraiment que c est de l arnaque. Vous remercie de votre réponse et bonne journée a vous tous. J. ANSELM